



Mardi 10 mars 2020

Covid-19

A ce jour, 7 artisans sur 10 impactés sur leur activité : « Régions, banques, bailleurs : nous devons mobiliser tous les acteurs pour maintenir le tissu économique des entreprises artisanales »

Au plus près des attentes des 1,3 million entreprises artisanales, CMA France a mis en place une enquête en ligne et en temps réel afin de prendre le pouls des difficultés rencontrées par les entreprises artisanales et agir en conséquence. Les réponses de l'enquête imposent la mise en place de mesures de sauvegarde d'urgence : « *Il y aura un avant et un après COVID19* » souligne Bernard Stalter, président de CMA France. « *Prenons acte en priorité d'une reconnaissance d'un état de catastrophe sanitaire et mobilisons tous les acteurs pour éviter une pandémie économique qui se profile.* »

Le président de CMA France se félicite des décisions rapides annoncées par le Gouvernement hier à Bercy, mais il demande une prise en charge des besoins plus spécifiques des entreprises artisanales :

- Dégrèvement automatique des charges fiscales et sociales pour les entreprises impactées ;
- Mise en place d'un Fond d'Indemnisation pour les entreprises en dépôt de bilan ;
- Prise en charge de financement restant à l'employeur en cas de chômage partiel ;
- Mise en cohérence des restrictions ou interdiction d'ouverture, créant une concurrence déloyale et un sentiment d'injustice.

Par ailleurs en première ligne en Alsace sur le front du Covid-19, le président de CMA France souligne la décision du Conseil régional du Grand Est, qui débloque des aides à hauteur de 15 millions d'euros pour les entreprises en difficulté afin de soulager leur trésorerie : « *une mesure à « effet immédiat » dont la multiplication sur tout le territoire permettrait de donner du souffle aux artisans.* »

Pour rappel, le réseau de CMA met en place des cellules d'accompagnement régionales et un email de contact national (infocovid19@cma-france.fr) pour accompagner au mieux les entreprises artisanales et répondre à leurs besoins (rappel tel et e-mail). Il s'agit également d'organiser les fermetures de CFA en lien avec les arrêtés préfectoraux pris dans certaines régions d'ores et déjà et d'anticiper les possibles fermetures à venir.

Enquête nationale CMA France - Impact du coronavirus sur l'activité des entreprises artisanales

(sur la base de 511 répondants au 10 mars)

→ pour 69 % des répondants, le virus impacte l'activité de leur entreprise artisanale

Les secteurs les plus impactés par ordre d'importance :

1. Services (51 % des répondants)
2. Alimentaire (17 % des répondants)
3. Production (17 % des répondants)
4. Bâtiment (15 %)

La nature de l'impact sur l'entreprise, il s'agit principalement par ordre d'importance :

1. Ralentissement de l'activité à prévoir
2. Baisse de la fréquentation de visiteurs/clients
3. Baisse ou annulation de commande clients

... ensuite dans une moindre mesure :

4. Allongement des délais d'approvisionnement
5. Envoi de marchandise bloqué
6. Difficulté à contacter les fournisseurs

Baisse de la fréquentation de la clientèle, ce qui revient le plus :

- Entre 30 % et 50 % de visiteurs en moins, pouvant aller jusqu'à 80%

Baisse du CA sur l'activité, ce qui revient le plus :

- Entre 20 % et 50 % de CA estimé

Les conséquences pour l'entreprise :

- 80 % des répondants témoignent d'une tension sur leur trésorerie
- 11 % envisagent un report d'achat/d'investissement
- 6 % des répondants envisagent une réduction des effectifs
- 3 % envisagent de recourir au chômage partiel pour leurs salariés

Les difficultés arrivent/arriveront :

- Pour 49 % des répondants dans le mois à venir
- Pour 35 % dès maintenant
- Et 16 % craignent des difficultés plus durablement

Les répondants sont :

- Majoritairement des artisans sans salariés
- Et ensuite de 1 à 3 salariés

CONTACT PRESSE CMA France

Valérie Marquis – directrice relations presse relations publiques - 06 20 67 45 86 / marquis@cma-france.fr